

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2020

Compte Rendu



**1 Désignation d'un représentant titulaire et suppléant au sein de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT)**

Il est proposé aux membres du conseil municipal de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées entre l'Intercom Bernay Terres de Normandie et la commune de Brionne.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**2 Demande de subvention auprès de la Direction Régionale Jeunesse et sports et Cohésion Sociale Normandie – Projet d'aisance aquatique**

Ce projet est de faire en sorte que les enfants de la maternelle puissent pratiquer des activités nautiques et de lutter contre les risques de noyades.

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la D.R.J.S.C.S Normandie et de signer la convention relative à ce projet.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**3 Demande de subvention auprès de la DRAC « La culture s'anime en Normandie »**

Il s'agit de réaliser un album filmé en collaboration avec le service jeunesse et la médiathèque, et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**4 Convention avec le Conseil Régional pour la mise à disposition des équipements sportifs communaux par le Lycée Boismard**

Cette convention a pour objet la mise à disposition régulière et gratuite des équipements sportifs de la Commune en faveur du Lycée Augustin Boismard.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**5 Fixation de la redevance d'occupation du domaine public communal par les ouvrages de transport de gaz pour l'année 2020**

Il convient de fixer une redevance au titre de l'occupation pr du domaine public communal pour les chantiers de travaux réalisés sur les ouvrages de distribution de gaz (canalisations construites ou renouvelées)

G.R.D.F. (Gaz Réseau Distribution France) est tenu de s'acquitter auprès des communes d'une redevance due au titre de l'occupation du domaine public (RODP) pour les chantiers de travaux de distribution de gaz réalisés en 2020.

Le taux retenu pour cette redevance est fixé à 0,35 € le mètre linéaire, auquel est ajouté un taux de revalorisation. A titre d'information, la redevance pour 2020 est fixée à 1,26.

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**6 Dénomination de voie - Ruelle Saint-Nicolas**

Il convient de dénommer à la demande de l'association Brionne Carrefour d'Histoire, « l'Impasse du Vieux Couvent », « Ruelle Saint-Nicolas ».

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**

**7 Acompte de subvention aux associations non sportives – Année 2020**

Il s'agit d'attribuer un acompte de subvention 2020 aux différentes associations non sportives équivalent à 50 % du montant accordé en 2019 selon le tableau suivant

	<b>Acompte Subvention 2020</b>
A.C.P.G - C.A.T.M	330 €
A.D.M.R.	83 €
Amicale du Temps des Cerises: Festival de Jazz	800 €
Association Indépendante Parents d'Elèves Pergaud	26 €
Au Fil de la Risle	41 €
Au fil des Arts	75 €
Banque Alimentaire	53 €
Brionne Carrefour d'Histoire	200 €
Cercle Philatélique	80 €
Club du 3e Âge « Les Abeilles »	120 €
Comité de Jumelage	940 €
Comité des Œuvres Sociales	14 126 €
Croix-Rouge	83 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers de Brionne	260 €
L'Outil en Main	100 €
La Colombe Brionnaise	170 €
La Croix d'Or : Alcool et Assistance	80 €
Les Baladins de la Risle	90 €
Monuments et Sites de l'Eure	50 €
Secours Populaire	85 €
Association des Conciliateurs de Justice	25€
Association Mélékédon	200 €
Association Le Troc Brionnais	50 €
ABCD	2 500 €

**Les conclusions du présent rapport sont adoptées à l'unanimité**